

Libanaises, Libanais...

J'ai l'honneur de m'adresser à vous aujourd'hui en tant que candidat à la présidence de la République dans ces circonstances difficiles où se trouvent le Liban et la région. Je pose ma candidature à un moment où la présidence retrouve son lustre d'antan et restaure son prestige grâce aux honorables positions de l'actuel président, le général Michel Sleiman, étant donné que l'ère de la tutelle a anéanti, marginalisé et réduit le rôle de la présidence depuis plus d'un quart de siècle.

Chers Libanais...

Je m'adresse à vous, plein de confiance que la présidence après l'Accord de Taëf est encore dotée de pouvoirs considérables. Aussi peut-elle jouer un rôle pivot en orientant la vie politique libanaise dans la bonne voie nationale, si elle est remplie par un président choisi par les Libanais, à travers leurs représentants.

La marginalisation qu'a subie la présidence par la tutelle ne reflète pas son vrai statut constitutionnel, juridique et politique. Un président souverain et fort, s'il est au pouvoir, peut appliquer les textes constitutionnels comme il le faut, servir les objectifs nationaux et réaliser l'intérêt supérieur général du Liban.

### **De l'état et de l'entité**

Chers Libanais...

Le Liban passe par la phase la plus dangereuse de son histoire contemporaine ; l'état et l'entité demeurent asservis par des attaques directes et perpétuelles. L'état ne tolère aucun partage du pouvoir ni de prise de décision, l'état n'accepte pas que l'on paralyse ses institutions et que l'on ébranle ses fondements. L'état refuse tout ce qui déséquilibre sa balance, viole son pacte et menace sa vie commune.

Partant de là, je tiens à vous adresser ces questions :

Êtes-vous satisfaits de la situation misérable dans laquelle se trouve le Liban ?

Êtes-vous rassurés pour le sort de votre état, de votre présent et de votre avenir ?

N'avez-vous pas des doutes sérieux sur les plans ourdis en public et en privé ? N'éprouvez-vous pas une profonde anxiété ? N'êtes-vous pas inquiets de ce que vous cache l'avenir ?

L'état et son pouvoir ainsi que la société ne vous préoccupent-ils pas ?

Qui d'entre vous ne ressent pas le désespoir et la colère des jeunes libanais ? Qui d'entre vous n'est pas conscient que les jeunes recourent sans cesse à l'immigration tantôt pour trouver un emploi et tantôt pour échapper à la situation politique et sécuritaire précaire ?

Chers Libanais...

La crise actuelle nous amène à dire que les actions de certains, consciemment ou inconsciemment, ébranlent les fondements de l'État, menacent l'entité libanaise et changent le visage radieux du Liban.

Le Liban que nous connaissons est en train de changer au pire, et de disparaître progressivement.

Le Liban que nous connaissons est comme une bougie dont la flamme vacille graduellement sans se ranimer ; nous craignons le jour où elle s'éteigne et le Liban serait enveloppé d'obscurité. Si la situation actuelle perdure et si nous ne changeons pas notre façon de la gérer, le Liban de nos rêves ne sera qu'une illusion ou un mirage.

Le Liban aujourd'hui n'est ni maître de sa volonté ni de ses décisions. L'état est démantelé et paralysé et il est sur le point de se transformer en un État défaillant.

La responsabilité nationale nous oblige à nous unir tous aujourd'hui, pour briser la peur, pour nous libérer de l'angoisse et pour sortir du chaos afin de sauver la République. Ainsi pouvons-nous remporter la victoire de l'État souverain sur le pseudo état.

### **Du recouvrement de la prise de décision.**

Chers Libanais...

La mainmise continue de la prise de décision de l'État doit être contestée et il faut lui trouver une solution radicale pour que cette situation ne soit pas un fait accompli affectant le présent et l'avenir du Liban.

Le grand défi que je vise à relever en posant ma candidature pour l'élection présidentielle est d'appliquer la Constitution et de veiller au respect des lois afin de recouvrer à l'État la prise de décision et d'assurer le retour de l'état à l'État !

Régler les problèmes de l'État, ne se réalise pas par de simples souhaits et déclarations, mais par la prise des décisions et l'exécution. L'État dispose des outils exécutifs pour traduire ses aspirations en décisions procédurales afin que tous les citoyens jouissent de leurs droits naturels et politiques, sans craintes ni hésitation, et sans répression ni intimidation.

L'État est dignité, et la dignité de l'État découle de la dignité de la présidence.

La présidence de la République est le point de départ pour reprendre le contrôle de l'état depuis le sommet jusqu'à la base de la pyramide. Elle constitue le point focal pour redresser la situation exacerbée par les défaillances, les pratiques erronées, et le déséquilibre des balances.

### **Des constantes nationales**

Chers Libanais...

Nous passons par une phase qui ne n'admet pas des semi-solutions, des demi-positions ni des semi-présidents.

Le slogan de la «modération» s'est transformé en position impartiale mortelle engendrant une politique d'ambiguïté, une politique marquée par le manque de décision et de positionnement.

Le réalisme politique célébré par quelques-uns s'est transformé en situation de soumission, de reddition et de coexistence amère avec ce statu quo.

Partant de là, l'intégrité de la vie politique nationale ne peut être assurée que par la reconnaissance claire des constantes indiscutables. Cette reconnaissance a constitué l'essence de la Déclaration de Baabda et la charte nationale de Bkerké, y compris :

1. L'indépendance du Liban au sein d'un État libre et fort qui impose sa souveraineté uniquement par ses institutions légitimes.
2. Le respect de la constitution dans son esprit comme dans sa lettre, en tenant à l'appliquer sans subvention, ni division sectorielle ni tergiversation, quel que soient les justifications.
3. La neutralité du Liban pour préserver l'État vis-à-vis des menaces de l'expansion des guerres et conflits jusqu'au Liban tout en insistant sur l'importance de soutenir le monde arabe et international dans les causes humanitaires et politiques justes notamment la cause palestinienne.

### **De l'accord de Taëf**

Chers Libanais...

Nous sommes confrontés aujourd'hui à un défi d'entité. Ceci nous pousse davantage à adhérer à l'accord de Taëf en étant le cadre politique capable de concrétiser l'esprit du pacte, de promouvoir le concept de la vie politique constitutionnelle, d'atteindre l'équilibre national et de restaurer la République. Ceci ne peut se réaliser que si l'on comble les lacunes de l'application de l'accord par l'expérience et la pratique exercée dans la période précédente puisque ces lacunes ont nui à l'état, aux fonctionnements, productivité et stabilité des institutions, et en particulier à la présidence et à la loi électorale. Œuvrons ensemble pour combler ces lacunes en ce qui concerne la présidence de la république et

la préparation d'une nouvelle loi pour les élections législatives après l'élection présidentielle.

La loi électorale optimale à laquelle nous aspirons est celle qui assure en même temps l'équilibre entre le maintien de la coexistence et la réalisation d'une bonne représentativité au niveau national pour équilibrer la balance.

Les lois électorales faussées et fragmentées ont poussé à la marginalisation de larges catégories libanaises, et elles ont conduit à attiser le fanatisme confessionnel et religieux.

### **De l'État et de l'exclusivité de l'usage des armes**

Chers Libanais...

Présenter ma candidature à la présidence de la République, découle d'une conviction personnelle de la nécessité d'honorer les nobles sacrifices qui sont offerts auparavant et encore aujourd'hui par les Libanais quelques soient leurs affiliations, afin de parvenir à un pays invincible qui garantie une vie décente et libre à son peuple.

Cette candidature est une humble tentative de raccourcir la route vers le calvaire longtemps enduré par le peuple libanais. C'est le prix qu'il paie pour son adhésion à l'indépendance, à la liberté et à la souveraineté afin de réaliser complètement les objectifs nationaux escomptés.

Préserver le Liban nécessite l'implantation du concept de l'État ; ainsi, toutes les catégories du peuple libanais doivent-elles respecter l'État, reconnaître la suprématie de la Constitution, respecter les lois et se

conformer aux exigences de l'établissement de l'État. Aucun pays n'acceptera de partager son pouvoir et la prise de décision avec un parti ou un mouvement politique ; aucun pays n'acceptera que sa prise de décision soit soumise à l'autorité et l'influence d'un certain groupe. Par conséquent, nous ne ferons pas preuve de clémence ni d'indulgence en ce qui concerne « l'exclusivité de l'usage armes » à l'État libanais et sous son commandement.

Nous aspirons à un État capable de préserver son territoire et son identité nationale, de sorte qu'aucun citoyen libanais ne se sent pas un étranger sur sa propre terre.

Nous voulons un État qui protège son peuple et qui impose le respect de la sécurité, pour que la stabilité, la sécurité et la tranquillité prévalent.

Nous voulons un État qui respecte son peuple, qui lui assure une justice sociale et qui veille sur sa dignité.

Nous voulons un État qui préserve sa jeunesse et qui leur donne toutes les raisons d'espérer, de rester et de résister, et non un État qui exporte les compétences et le génie, et qui importe les fardeaux et les problèmes.

Nous voulons un État équilibré et exhaustif dans ses institutions et ses performances et surtout en termes d'efficacité, de transparence et de lutte contre la corruption.

### **Du système judiciaire**

Chers Libanais...

Afin de réaliser tout ce qui précède, nous devons d'abord passer par le système judiciaire. Aucun État n'est viable sans son système judiciaire ;

l'économie, les affaires, la sécurité, et la tranquillité ne peuvent exister sans un système judiciaire.

Notre système judiciaire n'est pas du tout bien.

Les lois ont été initialement rédigées pour faciliter la vie des citoyens, pas pour l'entraver. Mais ce n'est pas le cas au Liban. La tergiversation dans le travail de la Cour a eu un impact négatif sur l'ensemble de la vie politique, économique et sociale des Libanais.

Les changements subis par le système commercial et financier au cours des dernières décennies nécessitent la revue des procédures appliquées au Liban, et la mise en œuvre de réformes radicales du système judiciaire libanais.

La suspension des droits contestés depuis des années, et dans certains cas, depuis des décennies, en attendant les jugements définitifs, diminue la valeur, pour ne pas dire dévalorise, ce droit. Ceci a également des retombées négatives sur la roue économique nationale, il sape la confiance des citoyens en leurs lois et en la nécessité de se référer à un tribunal en premier lieu.

Notre vision de la réforme du système judiciaire au Liban se base principalement sur les éléments suivants :

- Une forte augmentation du nombre de juges.
- la reconsidération des périodes des procédures judiciaires au Liban.
- la reconsidération des moyens de notification.



En outre, je ne serai pas clément en m'opposant à la corruption et au clientélisme de certains juges ; au contraire, je vais travailler main dans la main avec le gouvernement et les administrations compétentes pour les exposer et les transférer immédiatement à l'inspection et à l'instance compétente.

Pour aboutir à une réforme réelle du système judiciaire, il faut s'attaquer à deux questions essentielles : la peine de mort, et la situation des prisons au Liban.

### **De la peine de mort**

La vie de l'homme est un don de Dieu. Par conséquent, il est inacceptable de punir un crime en imposant une sanction qui s'élève au rang de la criminalité, même si les motifs et les justifications de cette sanction sont fondés. De là, le Liban doit s'engager pleinement à l'abolition de la peine de mort, conformément à la charte de l'ONU et à la Déclaration universelle des droits de l'homme.

### **Du dossier des prisons**

Aborder la question des sanctions et leur exécution, nous amène naturellement à traiter la question des prisons au Liban.

La peine de prison a des objectifs clairs, à savoir dissuader les criminels mais aussi les réhabiliter afin de les réintégrer dans la société, une fois libérés. Or, les prisons au Liban se sont transformées en un foyer de criminalité, de perversion, de terrorisme et de trafic de drogues. Nous devons en toute urgence élaborer des plans afin de remédier efficacement à ce problème grave et chronique.

## **Des institutions sécuritaires et militaires**

Chers Libanais ...

Les institutions militaires et sécuritaires sont la base de la sécurité et de la stabilité au Liban.

Il est vrai que le rôle de ces institutions a été ligoté, encadré ou limité à une certaine direction à l'époque de la tutelle, pour être au service des renseignements syriens et de ceux qui tournaient dans leur orbite, mais la libération et l'indépendance du Liban en 2005 n'ont pas permis à ces institutions de rejouer leur rôle indépendant national. Elles portent toujours en elles les résidus de l'ère de tutelle, et continuent à poursuivre l'approche tracée auparavant comme si de rien n'était.

Est-il concevable que les détails de toutes les opérations visant un certain groupe aient été révélés- ce qui s'avère bon et nécessaire- tandis que les opérations et les attentats visant l'autre groupe comme la tentative d'assassinat de Marwan Hamadé, l'assassinat de Rafic Hariri et de Mohammed Shatah et autres, ont été ignorées et camouflées sans pour autant révéler aucun indice autre ceux révélés pas les enquêtes internationales?

Il est nécessaire aujourd'hui, de purger certains appareils sécuritaires et militaires, et de les remettre sur le chemin national juste et équilibré afin qu'ils puissent assurer la sécurité et la protection du Liban et de tous les Libanais sans distinction ou discrimination.

## **De l'économie et de la réforme politique**

J'aboutie à la situation économique qui se détériore de façon alarmante au cours des trois dernières années. Cela requiert de nous de nous arrêter sur ce point et d'élaborer une vision claire pour mettre fin à cette détérioration et pour relancer notre économie nationale.

La première étape de toute réforme économique est la restitution de la sécurité, la stabilité et la régularité du travail des institutions constitutionnelles. Sans réforme politique il n'y aura pas de réforme ni de développement économique, pas de protection sociale ni de stabilité financière durable sans la restitution totale de tous les éléments de souveraineté nationale. Rendre à l'État sa dignité s'est lui rendre la confiance. Sans doute, la confiance est la pierre angulaire de tout développement économique et réforme sociale.

### **De l'activation du partenariat entre les secteurs public et privé et le rôle des organismes de réglementation**

Le premier défi qui se pose à nous aujourd'hui est de relancer le cycle de croissance et de créer des emplois pour canaliser les énergies de la jeunesse libanaise et arrêter le flux d'immigration. C'est le seul moyen pour se débarrasser des fléaux du chômage et de la pauvreté.

La croissance est le moyen le plus efficace pour financer les services sociaux nécessaires pour une vie digne. Elle est également l'ultime solution pour le problème de la dette publique. La chose la plus dangereuse dans la situation actuelle réside dans l'augmentation de la dette plus à un rythme plus rapide que la croissance économique, et ce pour la troisième année consécutive.

Ainsi, afin de relancer le cycle de croissance, de promouvoir la production et de créer des emplois qualitatifs et quantitatifs, il faut s'investir tout d'abord dans l'infrastructure à travers les mécanismes du partenariat entre les secteurs public et privé. Cependant, ce partenariat doit être activé puisqu'il sombrait dans un état de stagnation dans tous les secteurs et doit s'accompagner d'une activation des organismes de réglementation des différents secteurs. Il faut signaler que ces organismes constituent une garantie de la continuité du travail, et représente une solution au changement des ministres qui entraîne le changement des politiques générales et des orientations stratégiques.

### **De l'électricité et des télécommunications**

Le partenariat susmentionné peut-être appliqué premièrement dans le secteur de l'énergie qui attend depuis longtemps d'être réformé. Le secteur de l'électricité accable l'état et cause 40 à 60% du déficit budgétaire.

Ce partenariat peut se manifester ensuite dans le secteur des télécommunications qui constitue dans le monde d'aujourd'hui, le monde de l'économie de la connaissance, la première locomotive de la croissance.

Les organes de réglementation et le partenariat entre les secteurs public et privé sont la pierre angulaire de la réforme dans tous les ministères de Services. Il faut accélérer le processus de l'édification d'un système qui correspond aux exigences de la croissance, et qui contribue à contrôler les dépenses et à améliorer le niveau des services offerts aux citoyens. Ce système permet également de réduire les tarifs que les citoyens paient

au lieu de continuer à gaspiller l'argent public- et ce pour épargner aux générations futures des dettes colossales qu'elles ne peuvent rembourser, et à offrir des services de mauvaise qualité, comme c'est le cas maintenant.

### **Des marchés financiers**

En outre, parler du partenariat requiert le développement des marchés financiers. C'est une réforme structurelle essentielle pour la répartition des risques, l'élaboration et le développement des entreprises et le financement et l'augmentation de la productivité des projets d'infrastructure. De même, c'est la meilleure façon de tirer parti des capacités et de l'énergie de la diaspora libanaise afin de l'employer au service de l'économie nationale et de la stabilité sociale.

### **Des lois commerciales**

Il est devenu nécessaire d'accélérer la modernisation de la Loi Commerciale et des lois relatives à l'établissement, le fonctionnement, la liquidation et la relation des entreprises avec le secteur public comme les lois fiscales et la loi et les règlements de la sécurité sociale. Tant que les opérations bureaucratiques sont complexes et coûteuses, tant que l'imposition des taxes et des impôts est arbitraire et tant que la corruption est répandue dans les départements des institutions publiques, il n'y aura pas d'entreprises et par la suite aucune opportunité de travail, aucun emploi ; ainsi, les employeurs n'auront aucune raison de légaliser la situation de leur entreprise ni de leurs travailleurs.

### **Du pétrole et du gaz**

Passons au secteur du pétrole et du gaz. Cette richesse récemment découverte constitue une bénédiction pour l'économie libanaise. Afin de ne pas transformer cette bénédiction en malédiction au cas où elle est soumise aux quotas et au clientélisme, je suis sincèrement déterminé à la protéger de toutes mes forces. Je protégerai cette richesse en adoptant les meilleures normes de transparence et les règles de bonne gouvernance, que ce soit au niveau de la conclusion des contrats avec les sociétés minières, au niveau de la mise en place du fonds fiduciaire pour les revenus du secteur ou au niveau de garantir l'indépendance du secteur et l'éloigner à tout prix des pressions politiques.

## **Du tourisme**

Chers Libanais...

Si le pétrole et le gaz sont une richesse encore enterrée, la surface du sol libanais regorge d'une richesse aussi importante qui est le tourisme. Nous n'avons bénéficié que de peu de ce secteur à cause des raisons politiques et sécuritaires connues. Malgré les restrictions imposées sur le secteur du tourisme ainsi que sur la plupart des secteurs productifs, ce secteur contribue à 18 % de notre revenu national, et absorbe une proportion similaire de notre main-d'œuvre. Alors que serait-ce si les conditions étaient adéquates favorisant le développement du secteur ? Aujourd'hui, le tourisme s'est élargi pour inclure le tourisme religieux, le tourisme d'affaires, le tourisme médical et le tourisme écologique. Dans chacun de ces domaines, le Liban jouit de bénéfiques avantages. La mise en place d'un organisme national responsable d'organiser les conférences économiques, scientifiques et culturelles à l'échelle arabe et internationale est une des idées constructives qui contribue à placer le

Liban en tête de la liste des pays touristiques sur la carte du tourisme mondial.

### **De la création de zones franches et de l'activation des aéroports et des ports**

Afin de stimuler la croissance tout en se basant sur la localisation géographique du Liban et sur son expérience notamment dans le secteur des services et de l'industrie, il est nécessaire de créer des zones franches dans plusieurs emplacements au Liban, sur la côte comme dans la vallée de la Beqaa. Ces zones contribuent à absorber notre main-d'œuvre et à augmenter nos exportations. L'élaboration de ces zones nécessite un grand nombre de législations ainsi que la réhabilitation des infrastructures. Je cite à titre d'exemple la possibilité d'établir une zone de libre-échange dans le centre de la Beqaa reliant la région au Hijaz, l'établissement d'une autre zone spécialisée dans l'industrie des technologies de l'information dans les régions montagneuses, ou l'établissement d'autres zones spécialisées dans l'industrie du pétrole et du gaz et de leurs dérivés sur la côte. Il ne faut point oublier le besoin de rouvrir, de développer et d'utiliser les aéroports de Koleiat, de Hamat et de Riak. Ils jouent en effet un rôle primordial dans le développement de l'agriculture et de l'économie libanaise en général puisqu'ils assurent la vente des produits et l'accès aux marchés étrangers. Nous ne pouvons pas aujourd'hui, dans un monde où règne la mondialisation et la communication restreindre le Liban et l'ensemble de son économie à un seul aéroport. N'oublions pas également le développement des ports libanais, tel par exemple, les ports touristiques de Jounieh et de Tyr, qui fonctionnent de nouveau chacun selon ses caractéristiques conformément aux mécanismes du partenariat entre les secteurs public et privé. Chacun de ces ports répartis sur le territoire libanais constitue un pilier de l'économie nationale favorisant sa croissance à travers le

développement équilibré de l'économie et de tous les secteurs dans toutes les régions libanaises.

### **De la décentralisation administrative**

Dans le cadre d'un développement équilibré, il est nécessaire d'approuver le projet-loi de la décentralisation administrative qui a été préparé par un comité spécial formé par le président Michel Sleiman. Ce projet est bénéfique notamment en ce qui concerne l'autonomie administrative et financière des conseils locaux élus. Il est grand temps d'appliquer la décentralisation administrative conformément à l'Accord de Taëf afin de stimuler le développement local comme en témoigne l'expérience de plusieurs pays dans le monde.

### **De la santé**

Le temps est venu pour entamer une vraie révolution dans le secteur de santé à travers l'application d'un système d'assurance maladie obligatoire pour tous les citoyens libanais. Ceci aura lieu en généralisant la carte de santé pour tous les citoyens. Ainsi le coût sera réduit et le service sera accessible à la grande majorité du peuple, à condition que l'état se charge de financer les cartes pour les personnes non aisées. C'est un changement radical qui assure non seulement l'assurance médicale pour tous les Libanais, mais aussi l'ouverture de nouvel horizon au niveau de la coopération totale avec les compagnies d'assurances du secteur privé. Ceci pousse de l'avant l'économie, fournit les services médicaux au coût le plus bas, et épargne à l'état tout le gaspillage actuel dans ce secteur.



## **De l'éducation**

Le secteur de l'éducation a besoin d'une révision globale vu son importance à plusieurs niveaux.

La société de demain n'est que le reflet de la réalité de la jeunesse d'aujourd'hui de son éducation et de ses connaissances. Le Liban souffre d'une grande disparité entre l'éducation du secteur privé et celle du secteur public en dépit de l'énorme budget consacré du budget de l'État à l'éducation.

La vraie solution réside dans l'adoption de ladite carte de l'éducation accordée par l'État pour chaque jeune personne ; elle pourra lui permettre l'accès à n'importe quelle école ou université selon son choix. La restructuration des dépenses de l'éducation de cette façon, contribue à rationaliser les dépenses, à bénéficier de l'expertise du secteur privé et à engendrer une concurrence positive entre les établissements d'enseignement, ce qui se reflète sur l'élévation du niveau de l'éducation et la réduction du gaspillage dans la facture de l'éducation.

## **De la Gouvernance et la lutte contre la corruption**

Les politiques de développement et les programmes de consolidation de la sécurité sociale doivent être associés à des réformes radicales en termes de lutte contre la corruption. La corruption est une maladie chronique répandue dans la plupart des ministères et des institutions de l'État, dans les départements de l'immobilier comme dans les départements financiers, dans les douanes et dans d'autres institutions. La corruption prend plusieurs formes par exemple les pots de vin, les transactions et les contrats illégaux, la dissimulation des documents

officiels même allant jusqu'à la falsification de documents juridiques et autres.

Les administrations ont été établies pour servir les citoyens et faciliter leur vie. Le personnel administratif ne doit en aucun cas prendre le citoyen en otage et se livrer à l'extorsion, la fraude ou au favoritisme dans le but de recevoir un pot-de-vin ou de faire passer une transaction illégale.

C'est en fait la situation à l'intérieur des administrations libanaises. Cela nécessite l'activation de l'appareil de contrôle et de l'inspection dans tous les établissements de l'État pour lutter contre la corruption, surveiller le travail des fonctionnaires publics et s'assurer qu'ils exercent leurs fonctions en respectant la loi afin de récompenser les personnes compétentes et travailleuses, de punir les contrevenants, les corrompus et les négligents. Il faut même les envoyer apparaître devant les conseils de discipline ou les autorités judiciaires compétentes.

### **Du contrôle des ressources**

La réduction des dépenses publiques et du déficit, qui a atteint récemment de niveaux alarmants dépassant toutes les normes acceptées mondialement, est une question de vie ou de mort. Tout le monde est conscient des risques engendrés par l'augmentation de la dette publique sur la stabilité monétaire et financière.

Je tiens à signaler dans ce domaine qu'il y a des lacunes à combler, car elle engendre le gaspillage de l'argent public et nuit non seulement à la sécurité et à l'économie, mais aussi à l'image du Liban et des Libanais à l'étranger. Je pense ici à la situation chaotique et à la négligence sur tous les passages frontaliers aériens maritimes ou terrestres. Ceci a ouvert la

porte à une économie affluente qui se développe comme un virus dans le corps de l'économie nationale, et qui va la détruire à long terme.

Je n'accepterais point le statu quo et je prendrais, dès le premier instant, toutes les mesures nécessaires pour corriger ces distorsions qui tuent. Les législations douanières seront mises en œuvre et les taxes seront payés pas tous les citoyens sans exception civile, militaire ou religieuse. Je vais tenir à appliquer ceci même s'il faut annuler des décrets et adopter d'autres, même si cela exige un changement complet dans la structure des ministères et des personnes chargées des frontières, dans les douanes, dans les forces de sécurité intérieure, dans les forces de sécurité et dans l'armée libanaise.

Je n'accepterais pas le gaspillage des ressources dans la République. Ceux qui ont coutume à commettre des actes illicites ont deux choix: s'habituer de nouveau aux actes licites ou partir.

### **De la mécanisation administrative**

Afin de faciliter les procédures administratives pour les citoyens et les entreprises, afin de réduire la corruption et de lutter contre la bureaucratie, il est nécessaire d'accélérer la mise en œuvre des logiciels d'automatisation de la gestion et de l'adoption du guichet électronique qui sera le pilier du projet du gouvernement électronique, qui nécessite une restructuration complète du travail dans le but de le simplifier et de raccourcir les délais.

### **De l'environnement**

Comme nous avons mentionné la croissance, il faut dire que nous aspirons à une croissance durable qui ne vit pas au détriment de la richesse naturelle du Liban : de ses vallées, de ses montagnes, de son air et de son eau. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à beaucoup de problèmes environnementaux notamment la pollution de l'air et de l'eau, la crise de la gestion des déchets, et la régression des espaces verts. Nombreux sont les programmes et les idées réformistes dans ce domaine. Nous avons besoin d'un mécanisme pour prendre les décisions adéquates et trouver les ressources appropriées, et c'est ce que je vais faire immédiatement.

### **De l'agriculture et du développement rural**

Un des défis auxquels nous sommes confrontés est celui de maintenir et développer notre communauté rurale de manière durable. L'agriculture nationale joue un rôle important à cet égard. Nous importons 80 % de nos besoins alimentaires. Ceci est inacceptable dans un pays comme le Liban, essentiellement agricole. D'autre part le secteur souffre de la baisse des marchés pour vendre sa production. Sur ce, nous avons proposé de créer des zones franches, de réhabiliter les aéroports, de réduire le coût de l'électricité, de développer les marchés financiers et l'infrastructure et de faciliter les services administratifs. Toutes ces propositions faciliteront la vente de la production et l'ouverture de nouveaux marchés. Elles constituent également un stimulus pour améliorer les produits pour qu'ils soient conformes aux normes internationales de l'importation et de l'exportation.

### **De la diaspora libanaise**

La diaspora libanaise est une partie intégrante du corps des Libanais. Je n'entrerai pas dans les détails qui sont nombreux, mais je suis déterminé à relancer l'idée de créer un ministère indépendant pour la diaspora, car il est le seul capable d'assurer le suivi des affaires de la diaspora et veiller à ce qu'elles soient achevées comme nous le souhaitons.

### **Des droits des femmes**

Je ne terminerai pas avant de dire que notre engagement envers les droits des femmes fait partie de notre engagement envers une civilisation fondée sur les droits de l'homme. Je ne vais pas surenchérir à ce propos. Récemment la société a témoigné une campagne de sensibilisation et une volonté de défendre les femmes lorsqu'elles sont exposées à la violence et à la discrimination.

Au-delà de cela, je m'engage à réviser toutes les lois qui affectent les droits des femmes ou qui limitent leurs ambitions. Ces lois seront modifiées pour que la femme libanaise jouisse de ses droits comme dans toutes les sociétés civilisées.

### **Du printemps arabe**

Lorsque toutes les réformes seront mises en place, le Liban s'élèvera au rang des pays développés. Le Liban ainsi sera un exemple pour le monde arabe duquel il fait partie et dans lequel il joue un rôle important.

La place historique et géographique du Liban nécessite que le Liban prenne une position claire vis-à-vis des développements régionaux et internationaux, notamment le printemps arabe, sans pour autant

contredire le principe de neutralité. À la lumière des expériences et des convictions accumulées, je soutiens le printemps arabe en tant que mouvement transfrontalier de libération contre les dictatures et les régimes autoritaires, malgré les revers et les pièges dont souffre ce printemps, et bien que parfois il dévie des concepts de révolutions qui sont en faveur de la justice et de la liberté.

Dans ce contexte, je condamne fermement le fondamentalisme de toutes sortes, l'expiation et l'extrémisme. Je considère qu'ils représentent l'autre face de l'injustice et de la tyrannie et je me défendrais sans relâche contre cette face vu son danger, sa fatalité et son aspect terroriste.

### **De la situation syrienne**

L'état d'usure subi par la Syrie et par les syriens confirme que de plus en plus que la situation ne s'améliorera pas que si l'on jette les bases d'un nouveau système qui se repose sur les règles de la démocratie pour préserver la diversité. Toute solution en dehors de ce cadre exposera la Syrie à des bouleversements perpétuels. Toute solution doit assurer le retour complet des réfugiés syriens dans leur pays d'origine ; en effet, ceci représente une priorité pour le Liban, il ne faut pas tergiverser sur ce point en dépit de la grande compassion et des considérations d'ordre humanitaire.

### **De la cause palestinienne**

Nous soutenons ardemment les efforts déployés par l'autorité palestinienne pour aboutir à un règlement final en se basant sur

l'Initiative de paix arabe adoptée par le sommet arabe tenu à Beyrouth en 2002.

En cette occasion, nous réitérons notre attachement au droit au retour des réfugiés palestiniens, et nous refusons leur naturalisation au Liban quelques soient les prétextes.

### **Des légitimités arabes et internationales et les fermes de Chebaa**

A l'égard de la relation libanaise avec les légitimités arabes et internationales, il faut noter que le président est tenu à respecter la légitimité internationale conformément à la constitution. Dans ce contexte, se dérober ou manquer aux obligations de la légitimité arabe et internationale représentée par les résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU, menacent le Liban. Ceci le rend vulnérable aux secousses ; il pourrait être poursuivi pour négligence et il peut risquer des sanctions. Il faut également souligner le soutien total du tribunal spécial pour le Liban à caractère international qui cherche à établir la vérité et la justice. Il est grand temps de mettre fin au phénomène des assassinats politiques et de l'impunité.

Les faits ont prouvé que l'exécution des résolutions internationales est inévitable, quels que soient les obstacles. Je respecte et j'adhère aux résolutions internationales qui ont trait au Liban, en particulier les résolutions 1559, 1680 et 1701. Dans ce contexte, il faut appliquer le droit international concernant le tracé et la démarcation de la frontière avec la Syrie ainsi le règlement de la question des fermes de Chebaa et des collines de Kfarchouba.

Par conséquent, je vais demander au gouvernement syrien de signer un rapport conjoint où il reconnaît que les fermes de Chebaa sont libanaises. Ainsi ce rapport sera envoyé à l'ONU afin de démontrer ceci à l'échelle internationale et d'imposer le retrait israélien de la région.

### **De la défense du Liban**

L'État libanais est le seul responsable de la protection du Liban et des Libanais et de la riposte des attaques israéliennes de toutes sortes. Je ne vais accepter en aucune façon la mainmise de la prise de décision de l'État dans ce domaine, ni en temps de guerre ni en temps de paix. L'État ne puise pas uniquement sa force de son armée et ses forces sécuritaires, mais de sa prise de décision légitime et du soutien du peuple libanais ainsi que du monde arabe et de la communauté internationale.

Libanaises et Libanais,

Vu que j'aspire à un pays et à un État et que je présente un projet et un rêve...

Vu que nous avons tous besoin d'un État qui protège ses citoyens et veille sur eux ...

Pour que le pays et l'État survivent...

Pour que vous puissiez avec vos enfants jouir d'un avenir meilleur ...

Et pour que la présidence soit exempte de mésestime, de faiblesse et de lassitude...



J'aspire par une vraie élection présidentielle démocratique tant attendue à restaurer la confiance des Libanais dans le Liban et à les inciter à reprendre confiance en eux-mêmes et en leur capacité de sauver le Liban s'ils agissent par solidarité, sans exclure quiconque.

Nous avons tous subi les ravages de la guerre, les tragédies du régime de tutelle et l'hégémonie des armes. Je sais et je ressens ce que vous ressentez et plus.

Je suis de ceux qui ont été entraînés dans une guerre alors que j'étais encore un étudiant ; quand il a fallu défendre la terre et le peuple, nous nous sommes opposés avec ténacité et détermination à l'occupation et à la tutelle allant jusqu'à la mort et la détention... pour répondre à l'appel de la liberté. Nos frères ont défendu le Sud, où ils sont nés et ont vécu jusqu'à la mort et la détention dans les prisons israéliennes... et ils ont repris leur liberté.

Il se peut que le monde ne réalise pas vraiment ce que nous faisons ici aujourd'hui, mais il ne peut jamais oublier les actions de nos prédécesseurs : Bachir Gemayel, Kamal Joumblatt, l'Imam Moussa al-Sadr, René Moawad, Rafiq Hariri arrivant à Mohammed Shatah, qui était un ami très cher dont je n'oublierai jamais l'amitié ni le martyre.

Aujourd'hui, nous sommes ici ensemble pour dire que le Liban mérite le meilleur, qu'une présidence émanant de la Révolution du Cèdre et du rêve des martyrs ne peut que triompher ... et elle triomphera!

Vive le Liban!